

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

77128  
Objet

Subvention exceptionnelle  
à l'U.B.R. (Union de la  
Boule Royannaise)

DATE DE CONVOCATION

~~26 septembre 1977~~

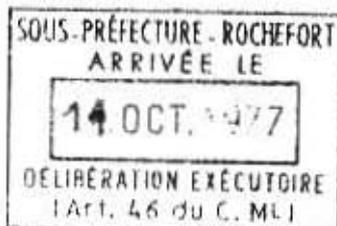
DATE D'AFFICHAGE

~~26 septembre 1977~~

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 26



# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept  
le trente septembre à 17 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M on sieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, Melle FOUCHE, MM. BUJARD,  
BOUCHET, LIS, BOUTET, NAULIN, MAURELLET, FABER, BOISARD, GUICHAOUA,  
VIAUD, BOULAN, BROTRÉAU, BERLAND, TAP, Mme TACQUET, MM. PELLETIER,  
CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE par M. TETARD, PAPEAU par M. GUICHAOUA,  
DUFEIL par M. MAURELLET, POUGET par M. BUJARD, POUMAILLOUX par Me  
DUFOUR, MONTRON par Melle FOUCHE.

Absents : MM. LACHAUD

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

La Commission des Sports, réunie le 19 septembre 1977 a  
proposé l'attribution à l'U.B.R. (Union de la Boule Royannaise)  
d'une subvention exceptionnelle de 300 F, à la suite des  
championnats de France disputés par ce club à TOURS le 26 - 27  
et 28 août 1977.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée par l'U.B.R.

Vu les propositions de la Commission Jeunesse et Sports,

DECIDE :

- d'attribuer à l'Union de la Boule Royannaise, section Lyonnaise,  
une subvention exceptionnelle de 300 F (trois cents francs)
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits réservés aux  
sports du chapitre 945, article 657 du Budget 1977

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,